UNIVERSITÉ TOULOUSE Jean Jaurès

INFOVE n°7

L'actualité de l'Observatoire de la Vie Étudiante

L'évaluation des formations et des enseignements à l'UT2J

Évolution du dispositif de 2010 à 2025

Dans les pays anglo-saxons, le concept d'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants (EFEE) s'est développé depuis plusieurs décennies. En France, il revêt un caractère obligatoire dès 1997, s'en sont suivies des injonctions ministérielles répétées, la dernière datant de l'arrêté du 30 juillet 2018 fixant le cadre national des formations de licence, licence professionnelle et masters. L'EFEE s'est installée progressivement et connait des formes de résistances entrainant des changements dans les pratiques. La majorité des universités françaises a engagé une réflexion sur la démarche d'EFEE. Pour certains établissements, la mise en place de ce dispositif est plus ou moins récent.

A l'Université Toulouse - Jean Jaurès (UT2J), **une politique générale d'évaluation des formations et de ses enseignements a été mise en œuvre dès 2010**. Dès lors, une distinction est faite entre l'évaluation des formations et l'évaluation des enseignements.

Aujourd'hui, l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE), service chargé de la mise en œuvre de l'EFEE au sein de l'UT2J, dresse un bilan de la démarche au sein de l'établissement en évoquant principalement les pratiques d'Évaluation des Formations (EF). Quelles sont les finalités de ce dispositif et comment a-t-il évolué au sein de l'UT2J ? Quels avantages et limites peut-on identifier ?

Pourquoi évaluer les formations et les enseignements ?

En plus de donner la parole aux étudiant·es, les finalités du dispositif d'évaluation des formations et des enseignements sont nombreuses et variées, comme l'évoque les travaux issus d'un travail collaboratif mené au sein de Resosup (Réseau des Observatoires de l'enseignement supérieur). On peut retrouver les principales finalités dans le schéma ci-dessous.

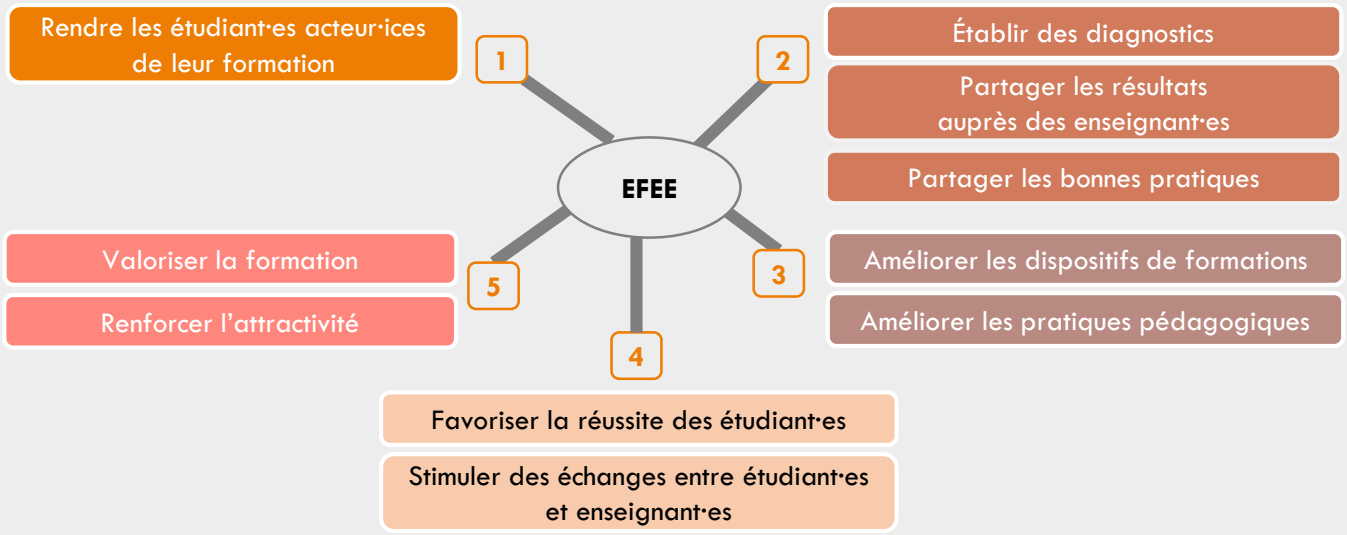

Schéma n°1 : Les finalités du dispositif d'EFEE –
Observatoire de la Vie Étudiante de l'UT2J à partir des données du Cahier n°7 publié par Resosup en 2023

En définitive, la démarche d'EFEE, déployée à l'UT2J, est « menée au service de l'amélioration » comme le préconise Marc Romainville (2013).

Comment l'évaluation est-elle abordée à l'UT2J ?

Dès la mise en place du dispositif d'EFEE, **l'UT2J a fait le choix de distinguer l'évaluation des formations (EF) de l'évaluation des enseignements (EE)**, ce qui implique un niveau de granularité différent. Dans les deux cas, l'évaluation se déroule en cours d'année d'études.

L'EF consiste à recueillir la perception globale des étudiant·es sur la formation qu'ils suivent et sur leur environnement de travail. Le dispositif d'EF est centralisé à l'OVE.

L'objectif de l'EE est de recueillir l'appréciation de l'étudiant·e sur la qualité d'un enseignement spécifique et/ou de proposer à l'étudiant·e une auto-évaluation de ses apprentissages. Cela peut concerner un semestre d'études, une Unité d'Enseignement (UE) et revêt différentes formes (questionnaires, échanges oraux entre enseignant·es / étudiant·es, échanges informels,…). L'EE peut être conduite par une équipe pédagogique, un directeur de composante, un responsable de parcours ou d'unité d'enseignements (UE) ou par un enseignant·e, de sa propre initiative. Il se construit, soit de manière autonome par l'initiateur, soit avec l'appui de l'OVE qui propose un accompagnement spécifique.

L'évaluation des formations à l'UT2J : les évolutions du dispositif de 2010 à 2025

2010 : les débuts du dispositif d'EF au sein de l'UT2J

En 2010, un réseau d'enseignant·es volontaires entame une réflexion sur l'élaboration et le déploiement du dispositif d'évaluation dans l'université. L'OVE est associé à cette démarche en participant au comité de pilotage « Évaluation » et en apportant son soutien dans la conception et la réalisation des enquêtes par questionnaire. Ce travail a conduit au vote d'une charte de l'évaluation des formations en 2011. L'objectif a été de réaliser, durant l'année universitaire 2011-2012, les premières enquêtes d'évaluation des formations, à partir d'un questionnaire commun. Ces enquêtes concernaient uniquement les formations et composantes volontaires et les années diplômantes (Master 2, Licence 3 et Licence Professionnelle). En 2012, 45% des mentions de licences (18/40) et 48% des spécialités de master (40/83) ont expérimenté pour la première année le dispositif d'évaluation de leur formation. 47% des étudiant·es inscrit·es dans une année diplômante ont été enquêté·es, soit près de 3 900 étudiant·es.

À partir de l'année suivante, le questionnaire commun d'évaluation est déployé sur l'ensemble des formations : en 2013 sont enquêtés tous les étudiant·es inscrit·es en L3 ; en 2014, ce sont les étudiant·es de master 2 et de licence professionnelle.

Jusqu'en 2015-2016, les enquêtes d'évaluation des formations se sont succédées chaque année. Les résultats, diffusés sur l'Environnement Numérique de Travail, sont peu consultés par les enseignant·es. Il existe peu de communication et de valorisation auprès de la communauté universitaire et des instances sur le dispositif d'EF. Le comité de pilotage, initialement instauré, n'est pas maintenu.

2016 : l'année du bilan…

En 2016, un bilan du dispositif d'EFEE a été réalisé et a permis de mettre en évidence la méconnaissance de la part des équipes pédagogiques du dispositif d'évaluation des formations et des résultats publiés. En parallèle, l'établissement ne disposait pas de vision sur l'ensemble des pratiques individuelles en matière d'EFEE. Le second constat reposait sur l'avantage de disposer de données diverses produites au sein de l'OVE et plus largement de la DEEP (Direction de l'Évaluation, des Études et de la Prospective) en termes de caractérisation des étudiant·es, de la réussite aux examens, de l'insertion professionnelle et des moyens humains et financiers à disposition.

La mise en place de la démarche d'Amélioration de la Qualité des Formations

Afin de développer et légitimer le dispositif d'EFEE, l'OVE, appuyé par le pôle Qualité de la DEEP, s'oriente, à partir de l'année universitaire 2015-2016 vers le développement d'une nouvelle démarche : l'Amélioration de la Qualité des Formations (AQF). **L'EFEE est alors intégrée dans une démarche plus globale** et n'est plus considérée comme un dispositif « isolé » mais plutôt comme un des leviers participant à l'amélioration de la qualité des formations au même titre que la connaissance sur le public inscrit, la réussite aux examens, le devenir et l'insertion professionnelle.

Pour développer cette démarche, un **comité de pilotage** a été créé afin de donner plus de légitimité au dispositif d'EF. Ce comité a pour mission d'orienter la démarche, de la faire évoluer en continu et d'arbitrer des décisions. Il constitue un véritable lieu d'échanges avec les enseignant·es, qui sont au contact direct de la réalité du « terrain ». Aujourd'hui, il se compose de vices président·es lié·es à la formation, d'enseignant·es représentant les composantes de l'établissement (UFR/écoles/instituts), de représentant·es de personnels administratifs, du (de la) chargé·e de mission qualité ainsi que de la responsable Qualité et de représentant·es de l'OVE.

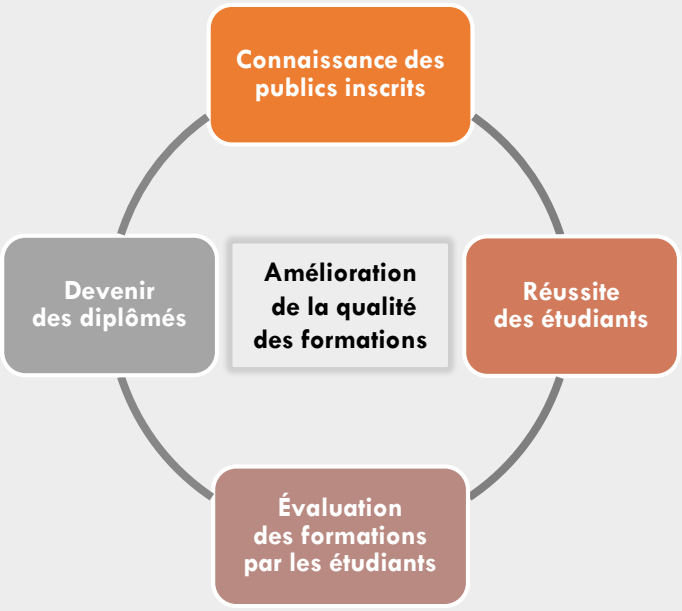

Schéma n°2 : L'AQF - Observatoire de la Vie Étudiante UT2J

2025 : un dispositif d'EF bien établi et connu au sein de l'UT2J

Aujourd'hui, une « culture de l'évaluation de la formation » s'est installée progressivement au sein de l'UT2J.

Dans un objectif d'amélioration continue, le dispositif d'EF est en évolution permanente et doit s'adapter au contexte (réformes, période de confinement, enseignements à distance, mouvements de grèves, …).
À ce jour, l'OVE est le seul service qui coordonne le dispositif d'évaluation des formations. Quant à l'évaluation des enseignements, elle reste à l'initiative de pratiques individuelles ou collectives au sein d'une composante.

Les principaux changements de ces dernières années

Pour améliorer le dispositif, quelques grands changements ont été opérés ces deux dernières années. Par exemple, afin de garantir la transparence et la qualité du dispositif, **deux procédures ont été rédigées**, une pour l'évaluation des formations et une pour l'évaluation des enseignements.
Dans le but de valoriser et partager ce dispositif, les **actions de communication ont été renforcées** et se font de plus en plus nombreuses, auprès de la communauté universitaire (étudiant·es, enseignant·es et personnels administratifs). Ces actions de communication visent à augmenter les taux de participation aux enquêtes.
Par ailleurs, depuis 2023, tous **les résultats de l'EF sont diffusés largement, et en toute transparence, à l'ensemble des enseignant·es et des personnels administratifs**. Depuis cette même année également, les usagers de nos pages web (futur·es et actuel·les étudiant·es, parents, enseignant·es, futurs employeurs, etc.) ont accès aux principaux résultats des enquêtes d'évaluation. L'ensemble de ces résultats est disponible sur la *plateforme IN-OVE*, développée par l'OVE.
Enfin, jusqu'alors, chaque niveau d'étude (les années diplômantes étant privilégiées) était enquêté une à deux fois au cours du contrat quinquennal. Depuis 2024, **tous des niveaux d'études sont évalués** : plus de 25 000 étudiant·es ont été enquêté·es au printemps 2024.

Les avantages et les limites du dispositif d'Evaluation des Formations

Le dispositif d'EF, déployé au sein de l'UT2J, présente plusieurs avantages.

Les **questionnaires administrés sont appréciés par les étudiant·es enquêté·es** : lors de la dernière enquête, qui s'est déroulée au printemps 2024, 96% des répondant·es déclaraient se sentir concerné·es par les thématiques abordées dans le questionnaire.
Grâce aux thématiques variées proposées dans les questionnaires (organisation, diffusion des informations, contenus des enseignements dans leur globalité, conditions d'examens, conditions d'études,…), nous disposons d'une vision d'ensemble de la satisfaction des étudiant·es inscrit·es dans notre établissement. La mise en place d'un questionnaire commun, à tous les niveaux d'études, permet notamment de disposer d'indicateurs dont nous suivons l'évolution d'une année sur l'autre. Ces **indicateurs** apportent des informations pertinentes pour le **pilotage de l'établissement et des formations**.
Nous constatons que **les résultats sont appréciés par les enseignant·es et bien plus consultés qu'auparavant**. Les retours de responsables de parcours en témoignent : « *cette enquête est riche d'informations et va nous permettre d'améliorer la formation (nous l'espérons !)* », « *mes collègues seront contents de voir que notre travail pédagogique collectif est apprécié par les étudiants, même s'il y a encore des pistes d'amélioration possibles* ».
Les équipes pédagogiques disposent, pour tous les parcours de formation, de données quantitatives et qualitatives (grâce aux témoignages des répondant·es) pour **conduire** notamment **l'autoévaluation** demandée par le HCERES et **préparer** la nouvelle **campagne d'accréditation**. L'analyse de ces données, associée à l'analyse des données concernant la connaissance des inscrit·es, la réussite et l'insertion professionnelle, constituent de véritables supports à exploiter lors des **conseils de perfectionnement**. Rappelons que ces conseils constituent une instance de pilotage de la formation et contribuent pleinement au processus d'amélioration continue des formations.

Quelles limites ? Quelles difficultés ?

L'évaluation des formations implique que le questionnaire administré soit commun à l'ensemble des formations tout en proposant des spécificités selon les niveaux d'études ou le profil des étudiant·es (alternant·es, étudiant·es Sed, etc.). Ce questionnaire pourrait être jugé trop standardisé, ne tenant pas compte par exemple des spécificités propres de la formation ou du champ disciplinaire. L'EF, associée à une évaluation plus systématique des enseignements, constituent deux dispositifs complémentaires.
Même si le dispositif d'EF est de plus en plus connu et reconnu au sein de l'établissement, **l'appropriation des résultats par les enseignant·es est difficile à mesurer** : comment les résultats sont-ils interprétés et valorisés ? Quelles sont les actions mises en place à la suite de l'évaluation ?
Au regard des derniers taux de participation à l'enquête 2024 (en moyenne de 18% pour les licences générales à 33% pour les masters), il apparait **de plus en plus difficile d'impliquer davantage les étudiant·es dans le processus d'EF**. L'enquête d'EF, conduite désormais tous les ans sur l'ensemble des niveaux d'études, ainsi que toutes les autres enquêtes pour lesquelles les étudiant·es sont régulièrement sollicités, peut entrainer une lassitude de leur part. Comment mobiliser nos étudiant·es à l'importance de participer et de s'investir dans les enquêtes d'EF ? **L'engagement des équipes pédagogiques est indispensable pour obtenir des taux de participation importants** et donc des résultats représentatifs. Il nous semble très important que « les enseignants relaient et expliquent en quoi la participation de l'étudiant est essentielle » (Resosup, 2023). Depuis 2023, les étudiant·es bénéficient d'un retour systématique de certains résultats de l'évaluation mais de quelles façons leurs réponses ont-elles eu un impact positif sur l'amélioration de leur formation ?

Bilan et perspectives

Bilan : un dispositif d'évaluation des formations connu et reconnu au sein de l'UT2J

Depuis 2010, le dispositif d'évaluation des formations a évolué progressivement au sein de l'UT2J.

Plusieurs facteurs permettent d'apporter régulièrement des évolutions majeures :

- une implication de la direction,
- un comité de pilotage AQF actif et force de propositions,
- une appropriation progressive de la part des étudiant·es et des enseignant·es,
- l'acquisition d'outils plus performants,
- le développement de nouvelles méthodologies de travail.

La reconduction annuelle des enquêtes d'évaluation des formations permet de suivre, d'une année à l'autre, l'évolution de certains indicateurs de satisfaction : cela apporte des informations quantitatives et qualitatives pertinentes pour la direction de l'établissement et la communauté universitaire.

L'évaluation de la formation par les étudiant·es, associée à l'analyse des données concernant les publics inscrits, la réussite des étudiant·es et le devenir des diplômé·es, constituent des **données importantes sur lesquelles les conseils de perfectionnement peuvent s'appuyer**. L'ensemble de ces données **contribuent au pilotage des formations.**

Les **résultats des enquêtes d'évaluation** montrent que **la satisfaction globale des étudiant·es**, concernant leur formation, **est plutôt bonne** (elle est en moyenne de 72% pour l'année 2023-2024). On observe des différences selon les profils étudiant·es, les composantes, les mentions.

L'analyse des résultats permet d'identifier :

- des **« points forts »** relatifs aux formations de l'UT2J et à l'établissement (contenus des formations, plateformes pédagogiques, disponibilité et implication des enseignant·es, stages réalisés, qualité de vie sur les campus, etc.)
- des **pistes d'amélioration** (amélioration concernant la communication des informations sur la formation, le fonctionnement du wifi, les délais de publication des résultats d'examens, etc.)

Perspectives : améliorer les taux de participation aux enquêtes d'évaluation des formations

Plus de 25 000 étudiant·es enquêté·es en 2024 et seulement 21% de participation

Le **relais des enseignant·es auprès de leurs étudiant·es reste indispensable pour s'assurer d'une implication plus importante de la part des étudiant·es** et d'une représentativité des résultats. Des actions sont actuellement menées pour améliorer ces taux de participation :

- l'intervention de l'OVE au sein des composantes pédagogiques,
- le développement de collaborations avec des enseignant·es,
- l'engagement de la direction de l'établissement sur cette thématique.

Résultats d'études et enquêtes

Les résultats des études de l'OVE sont disponibles sur la *plateforme IN-OVE* via les pages web de l'UT2J et sur l'ENT (pour les enseignant·es et les personnels administratifs).

En savoir plus

Arrêté du 30 juillet 2018 fixant le cadre national des formations de licence, licence professionnelle et masters – Article 15
Évaluation des formations et des enseignements – Abécédaire – Mots clefs, enjeux et témoignages, RESOSUP, Cahier n°7, 2023
Évaluation et enseignement supérieur, Marc Romainville, Rémi Goasdoué et Marc Vantourout, De Boeck, 2013

Réalisation

Université Toulouse - Jean Jaurès
Direction de l'Evaluation, des Études et de la Prospective
Observatoire de la Vie Étudiante – Laure BOUNIOL
Contact : laure.bouniol@univ-tlse2.fr